



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR DE L'ASSURANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE - 15 MAI 2023 - N° 66

LA REVUE DE PRESSE

12
mai

Décret relatif à la tentative préalable obligatoire de médiation, de conciliation ou de procédure participative en matière civile

Le décret n° 2023-357 du 11 mars 2023 réintroduit l'article 750-1 du Code de procédure civile qui prévoit qu'à peine d'irrecevabilité de la demande en justice, une tentative obligatoire de résolution amiable du conflit doit être effectuée en amont. Le décret entre en vigueur le lendemain de sa publication soit le 12 mai 2023. Les articles du décret sont applicables à compter du 1er octobre 2023.

3
mai

Proposition de Directive du Parlement européen et du conseil relative à la lutte contre la corruption

La Commission publie le 3 mai 2023 une proposition de Directive afin de renforcer l'encadrement des pratiques et des règles en matière de lutte contre la corruption dans l'Union Européenne. Les éléments clefs de la proposition sont :

- Une communication sur la lutte contre la corruption par un réseau,
- Un encadrement plus strict des règles pour lutter contre la corruption avec une prévention plus importante,
- Une harmonisation des définitions des infractions pénales,
- Un élargissement des sanctions PESC pour couvrir les actes graves de corruption.

Astrée vous souhaite une bonne semaine !

Avocats et consultants, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :

67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

*Ce document est la propriété d'Astrée Avocats.
Toute reproduction interdite.*